



Fédération des Activités Postales
et des Télécommunications
25 rue des Envergies
75020 PARIS
01 44 62 12 00
sudptt@sudptt.fr

Communiqué

Transport et distribution de la presse Les agents du groupe La Poste paieront l'addition

Le 22 janvier 2009

Le Président de la République a confirmé ce vendredi 22 janvier 2009 qu'un moratoire serait appliqué à l'augmentation des tarifs postaux pour l'acheminement et la distribution de la presse. L'Etat « prendrait en charge » le manque à gagner.

Comme pour la commission Ailleret sur l'avenir de La Poste, les états généraux de la presse ont servi de caution à un gouvernement dont les décisions doivent être appliquées, si incohérentes soient-elles. Rappelons qu'un accord, déjà insatisfaisant, avait été signé entre La Poste, le gouvernement et les représentants de la presse en juillet 2008.

Les coûts de la presse : un constat affligeant pour les dirigeants de La Poste

Plus grosse charge financière de La poste, le montant non compensé pour l'opérateur public est de **474 millions d'€** en 2008 au lieu des **315 millions d'€** prévus avec les mesures d'économies du précédent accord. Si l'augmentation des tarifs aux éditeurs et les réductions d'emploi ont été mises en oeuvre (- 6500 agents au courrier de 2005 à 2007), l'explosion des charges de transport et la désorganisation induites par la fermeture de dizaines de centres de tri ont creusé le déficit.

L'Etat ne verse déjà pas les sommes dues

L'aide d'Etat qui a déjà baissé de **290 M€** annuels à **242** depuis 2005 n'est pas intégralement versée, comment dans ces conditions faire confiance à la promesse de compensation « intégrale » du manque à gagner en 2009 pour La Poste? (**-48 M€** annuels depuis 2005 et encore **-31 M€** ces trois dernières années source rapport Schwartz).

Le cynisme d'un pompier pyromane

Au-delà d'une mesure qui ressemble plus à un cautère sur une jambe de bois les déclarations du président Sarkozy sont teintées d'un certain cynisme quand le robinet de l'argent public est ouvert en grand pour les banques, le choix est clair.

Cynisme aussi quand on sait que le service universel du courrier, qui comprend le transport et la distribution de la presse, est aujourd'hui compensé par le monopole sur le courrier de – de 50 grammes, dont les ministres du gouvernement Sarkozy ont approuvé la fin lors du conseil de l'Europe de novembre 2007.

Menaces aggravées sur l'emploi

La fédération SUD PTT s'inquiète des pistes suivies sur le portage de presse qui fait l'objet de toutes les attentions de La Poste, dont la place de championne de la précarité n'est plus à prouver. La Poste doit faire **200 M€** d'économie sur la presse d'ici à 2015, période au cours de laquelle l'aide de l'Etat passera de **242 à 180 M€**. Les dirigeants de La Poste le prouvent chaque jour, la masse salariale est la seule variable d'ajustement qu'ils connaissent. Des assouplissements des règles du travail pour les porteurs et la constitution de filiales (Neopress) régies par des droits sociaux minimums ne sont pas acceptables. Nous réclamons la réintégration de l'activité et des personnels de cette filiale dans la maison mère.

SUD PTT n'accorde aucune confiance à une telle stratégie, les postiers du Groupe Public acheminent et distribuent la presse depuis des décennies, cette mission est financée par le monopole postal. L'équation est simple mais en voulant réformer ce système, en voulant privatiser La Poste, le Président a tout faux.